



LETTRE D'INFORMATION : 27 juillet 2019

## **Trop grandes, trop bruyantes, trop chères... Les éoliennes suscitent un rejet grandissant en France, alors que le rythme d'installation s'accélère. Entre les pro et les anti, les attaques fusent.**

A Jonzac (Charente-Maritime), le projet ameute les opposants. Le 8 juillet, ils étaient 500 lors d'une réunion publique organisée par EDF-Renouvelables. Des élus, des associations de défense des animaux, des écologistes, des riverains... L'objet de leur colère: l'implantation d'un parc éolien, composé de 30 à 40 mâts de 180 mètres de hauteur, sur la rive droite de l'estuaire de la Gironde.

Saint-Brieuc (Côtes-d'Armor), La Baule (Loire-Atlantique), Montcornet (Hauts-de-France), Saint-Vincent-la-Châtre (Deux-Sèvres)... La fronde anti-éolienne ne semble pas faiblir en France, où environ 8.000 mâts sont déjà installés. Elle s'invite de plus en plus devant les tribunaux: sept projets sur dix sont désormais contestés devant la justice administrative. Et elle ratisse très large, de l'extrême gauche à l'extrême droite, des chasseurs à la Ligue pour la protection des oiseaux, des partisans du nucléaire aux défenseurs de l'environnement.



### **"Les gens sont désespérés"**

"La rage monte dans toute la France", souligne Jean-Louis Butré, président de la Fédération Environnement Durable (FED), qui représente environ 1.400 associations locales luttant contre un projet éolien ou dénonçant les nuisances provoquées par un parc existant. "Les gens sont désespérés, ils se sentent abandonnés, ont le sentiment de ne pas être entendus et ne savent plus quoi faire", poursuit-il, redoutant un incident grave.

Du côté de France Energie Eolienne (FEE), le constat est bien différent. "Il n'y a pas de problème d'acceptabilité", assure Pauline Le Bertre, déléguée générale de cette organisation qui représente plus de 300 professionnels de la filière. Pour preuve: 80% des riverains d'un parc ont une bonne image de l'éolien, selon un sondage réalisé par Harris Interactive - et commandé par FEE, notent les opposants.

Les nombreuses manifestations ? "Une minorité qui sait se faire entendre", rétorque Pauline Le Bertre. "Les gens qui sont pour ne se déplacent pas dans les réunions", ajoute-t-elle, regrettant un "effet de loupe" qui donne le sentiment d'un rejet massif de l'éolien en France. Et la multiplication des recours devant les tribunaux ? "Une industrialisation des procédures" mise en place par des "associations qui fournissent des kits pour porter plainte".

### **Des deux côtés, on s'accuse de mensonges**

Et avant même d'entrer dans le fond du sujet, les deux camps apparaissent déjà irréconciliables. Dès que l'on évoque les arguments des uns et des autres en faveur ou contre l'éolien, les attaques fusent.

Des deux côtés, on s'accuse de mensonges et de mauvaise foi. L'un jouerait sur les peurs, l'autre serait à la solde des lobbys industriels. L'un se rendrait coupable de mépris, l'autre d'obstruction judiciaire.

Dans les villages, la population se déchire. Les riverains mécontents, dans un camp. Dans l'autre, les agriculteurs qui louent leurs champs et tirent une source supplémentaire de revenus (plusieurs milliers d'euros par an et par éolien) et les élus qui lorgnent de nouvelles recettes fiscales pour boucler leur budget. Quand *les mâts ne suscitent pas une "guerre des villages"*, entre ceux qui accueillent des éoliennes et ceux qui en subissent les conséquences.

Le climat, déjà délétère, s'est encore envenimé suite à plusieurs décisions du gouvernement pour accélérer l'implantation des parcs. La plus controversée: un décret supprimant un degré de juridiction. Désormais, les recours sont directement étudiés par les cours administratives d'appel, ce qui doit faire gagner deux ans. "On nous enlève quasiment tous les moyens de lutter sur le plan légal, regrette Jean-Louis Butré. L'objectif du gouvernement, c'est de faire taire la contestation".

### **Un désastre pour les paysages ?**

Pour les anti, les milliers d'éoliennes installées dans les zones rurales sont d'abord un désastre pour les paysages et pour le patrimoine. Ils dénoncent des mats situés à proximité de villages, encerclés et défigurés. Ou encore des parcs en mer trop proches des côtes. "On est en train d'industrialiser progressivement toutes les communes de France", assène Jean-Louis Butré.

Un argument battu en brèche par les pro-éolien. "De tout temps, l'homme a fait évoluer le paysage", note Pauline Le Bertre, qui rappelle que "la conception d'un parc prend en considération l'intégration paysagère" et que "les projets sont étudiés par une commission départementale". Si elle reconnaît qu'il est toujours possible d'améliorer l'intégration aux paysages, la responsable de France Energie Eolienne dénonce le dogmatisme des opposants "qui ne peuvent pas accepter de voir la moindre éolienne".

Un parc éolien provoquerait aussi des nuisances pour les riverains, comme le clignotement des lumières sur les mâts la nuit et le niveau sonore des pâles - "un bruit permanent d'autoroute", selon *un témoignage recueilli par France 3*, malgré la distance légale de 500 mètres entre une éolienne et les habitations. "Ces gens n'ont rien demandé et on vient leur implanter des éoliennes de 200 mètres à côté de chez eux, s'emporte Jean-Louis Butré. Ils ne peuvent plus revendre leur maison".

### **250 vaches mortes**

D'autres riverains, se plaignant de maux de tête fréquents, mettent en avant des effets sur la santé des infrasons, des sons de basse fréquence inaudibles par l'oreille humaine, émis par éoliennes. "Le rôle des infrasons, souvent incriminé, peut être raisonnablement mis hors de cause", estimait cependant l'Académie nationale des médecins dans *un rapport publié en 2017. Un avis partagé par l'Anses* (Agence nationale de sécurité sanitaire de l'alimentation, de l'environnement et du travail).

Des éleveurs de vaches constatent, eux, des troubles au sein du bétail: des animaux qui refusent la traite, une baisse de la qualité du lait et même des morts inexplicables. A Nozay, en Loire-Atlantique, un agriculteur affirme avoir constaté une surmortalité de 250 vaches depuis 2013. "Aucun élément ne permet, en l'état de la connaissance scientifique et des études conduites, d'établir le lien direct avec le fonctionnement du parc éolien", assure la préfecture.

*Dans une étude publiée en 2017*, la Ligue de protection des oiseaux avance par ailleurs qu'une éolienne tue au moins plus de deux oiseaux par an en moyenne. "La mortalité liée à l'éolien est inférieure à celles liées aux autoroutes et aux immeubles, répond Pauline Le Bertre. Evidemment que l'on peut encore mieux faire et la filière travaille dans ce sens, par exemple avec des systèmes qui émettent des sons".

### **Démantèlement et recyclage**

Autre point de discorde: le démantèlement et le recyclage des parcs d'éoliennes, dont la durée de vie est estimée à 20 ans. La loi oblige bien les promoteurs à provisionner 50.000 euros par mât. Pas suffisant, selon Jean-Louis Butré. "Rien n'est prévu pour le démantèlement et le recyclage, regrette-t-il. Une éolienne c'est 1.500 tonnes de béton, une nacelle bourrée de matériaux, dont des terres rares, et des pales qu'on ne sait pas recycler et qu'on doit enfouir".

"90% d'une éolienne est déjà recyclée", rétorque Pauline Le Bertre, qui reconnaît cependant un problème avec les pales, fabriquées en fibre de verre et qui ne peuvent pour le moment qu'être valorisées. "La filière veut atteindre un recyclage à 100%", poursuit-elle, soulignant que quatre projets sont en cours pour trouver un moyen de recycler les pales. "Les premiers démontages ont eu lieu en France et il n'y a pas eu d'abandon de béton et de matériel", assure Pauline Le Bertre.

### **Plus ou moins cher que le nucléaire ?**

Les pro et anti-éolien s'opposent également sur le coût de production de l'électricité. "Pour produire 15% de l'électricité française à horizon 2028, cela va coûter entre 70 et 90 milliards d'euros", dénonce Julien Aubert, député Les Républicains, auteur d'un rapport remis en juin à la Commission des finances de l'Assemblée nationale. Pour lui, "il est plus rentable d'investir dans le nucléaire que dans l'éolien".

"Les promoteurs gagnent beaucoup d'argent grâce à des tarifs de rachat qui oblige EDF à payer trois fois le prix normal", abonde Jean-Louis Butré. En outre, souligne l'opposant, les éoliennes ne tournent pas en permanence, si le vent est trop faible ou s'il est trop fort, ce qui limite leur rendement.

Lors du dernier appel d'offre pour l'éolien terrestre, conclu en juin, "le prix de rachat était de 63 euros le MWh, rappelle Pauline Le Bertre. C'est déjà moins cher que le nucléaire, qui en plus n'inclut pas le coût du démantèlement des centrales". Pour l'éolien en mer, le dernier appel d'offre - un parc de 45 éoliennes au large de Dunkerque - s'est même conclu à un prix de rachat de 44 euros le MWh. La responsable de France Energie Eolienne ne nie pas pour autant le coût du parc historique. Mais le considère comme un investissement public indispensable pour soutenir la transition écologique.

**Jérôme Marin**

Cordialement

Jean-Louis Butré

Président

Fédération Environnement Durable

<http://environnementdurable.net>